

L'écho des rives du Grozon

Janvier 2022, n°9



Bulletin Municipal de la commune de Saint Barthélemy Grozon



numéro special

Chères Barthézonaises, chers Barthézonais,

2021 s'achève. Cette année particulièrement éprouvante est désormais derrière nous.

Je souhaite avoir une pensée pour toutes les Barthézonaises, tous les Barthézonais qui nous ont quittés durant cette année. Et assurer de mon soutien toutes celles et tous ceux qui ont perdu un proche.

La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier la population qui, dans une large majorité, respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, faisant preuve d'une grande capacité de résilience. Continuez à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.



Nous sortons d'une année difficile ! A Saint-Barthélemy-Grozon, nous continuons à relever les défis malgré les difficultés de plus en plus nombreuses, auxquelles s'ajoutent les contraintes budgétaires.

Plusieurs demandes de subventions ont été déposées en début d'année pour des projets qui nous tiennent à cœur et qui font partie de la feuille de route élaborée en début de mandat.

A ce jour, nous n'avons obtenu que des réponses partielles concernant ces dossiers, certaines collectivités, en pleine réorganisation après les élections de juin 2021, n'ayant pu étudier les demandes de soutien financier.

En raison des conditions actuelles, ces projets avancent certes plus doucement que nous l'espérons, mais ils trouveront une réalisation en 2022.

Engagement : j'ai la chance d'être entouré d'une équipe de conseillers et d'agents municipaux investis et motivés dans leur mission, souvent assistés de bénévoles. Qu'ils en soient, chacune et chacun, vivement remerciés.

C'est l'occasion pour moi de terminer par quelques mots d'espoirs à l'aube de cette nouvelle année. Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouvions rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui nous manquent tant, qui me manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite une joyeuse année 2022 !

Pour une communication simple et régulière

Nous avons essayé de vous tenir au courant des sujets traités à la Mairie, comme des activités diverses qui ont pu vous être proposées sur la Commune.

Beaucoup d'entre vous se sont habitués à consulter régulièrement notre site web (www.saintbarthelemygrozon.fr) qui tente de jouer le rôle de journal très local, qui est mis à jour le plus souvent possible et qui est parcouru journalièrement par 60 à 80 visiteurs ! Les associations savent qu'elles peuvent utiliser ce média pour informer sur leur activités et réunions.

Le bulletin municipal, baptisé « L'écho des rives du Grozon », a été édité régulièrement : voici le n°9, soit en moyenne un numéro tous les deux mois. La réalisation (écriture par les personnes concernées, mise en page par Mickaël Valet, tirage en mairie, envoi par internet aux personnes qui nous ont communiqué leur adresse mail et distribution papier aux autres par une équipe d'élus) est totalement réalisée localement et bénévolement. Ainsi vous êtes informés et pouvez réagir. Malgré les difficultés voire les interdictions de réunir la population (ce que nous souhaitons faire), le lien existe.

Dès qu'une information ponctuelle doit être donnée, l'affichage traditionnel est bien insuffisant. Nous vous envoyons alors des « newsletters » par internet. Bien sûr, nous savons que tout le monde n'est pas destinataire, mais avec plusieurs centaines d'adresses qui nous ont été confiées, on peut espérer que l'information est ensuite assez bien retransmise, par voisinage ou autre liens personnels.



Autrefois, ces outils n'existaient pas. Il était beaucoup plus difficile d'informer, donc de faire participer. Nous avons la chance, au XXIème siècle, de pouvoir créer ce réseau fonctionnel entre vous et l'équipe à laquelle vous avez confié la gestion locale. Mais vos retours nous sont précieux. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos avis, de vos réactions.

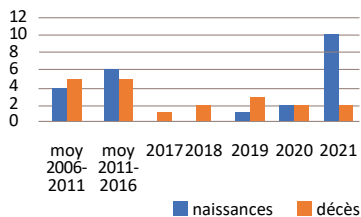
Aujourd'hui, vous recevez le 9ème « Echo des Rives du Grozon » que nous avons voulu un peu différent des numéros précédents : il résume ce que 18 mois de gestion municipale ont permis de faire avancer. Il est tiré en papier et distribué dans les 260 boîtes aux lettres de la commune afin qu'il puisse être facilement conservé par celles et ceux qui le souhaiteraient.

Nous vous en souhaitons bonne lecture !

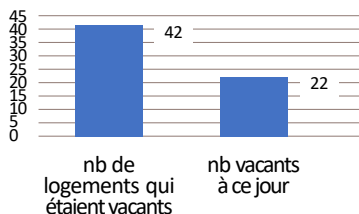
Démographie : vivons-nous une révolution ?

On peut dire que l'évolution naturelle de la population (due à la différence entre les naissances et les décès) était pratiquement « atone » ces dernières années. 2021 semble une exception incroyable, avec 10 naissances recensées et 2 décès. Est-ce l'effet du confinement ? En France, on constate en 2021 un taux de naissance un peu supérieur à celui de 2020, mais dans une proportion qui n'a rien à voir avec ce qui a eu lieu à Saint-Barthélemy-Grozon.

démographie : naissances et décès à Saint-Barthélemy-Grozon



évolution du nombre de logements vacants



On peut penser que l'attrait de vivre à la campagne, qui a fait exploser les mutations immobilières dans la région, a eu un effet sur la venue de nouveaux habitants. Ainsi, les logements vacants sont deux fois moins nombreux aujourd'hui qu'il y a quelques années. Et quelques résidences secondaires sont devenues des résidences permanentes.

Il faut donc s'attendre à ce que la population soit dans une courbe ascendante, comme, l'observent aujourd'hui de nombreuses communes rurales.

Nous sommes convaincus que nous devons accepter quelques constructions nouvelles pour accueillir autant de familles désireuses de s'implanter sur notre territoire et assurer ainsi la pérennité de notre école.

Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) à l'étude est très restrictif, car répondant à des règles nationales hyper protectrices pour nos territoires ruraux. Les élus de ces territoires ont du mal à se faire entendre dans leurs objectifs de répondre à cet attrait nouveau, qui vient contrebalancer plus d'un siècle de perte de vitalité : l'Ardèche, territoire d'émigration pendant plusieurs générations, aspire à ce renouveau démographique que les idées et les moyens techniques (internet, ...) autorisent.

Rentrée scolaire : avec 33 enfants, soit un petit peu moins que l'année précédente (36), l'effectif 2021 / 2022 se partage, dans les deux classes, en :

- 21 en Primaire
- 12 en Maternelle / CP, en comptant les tous petits.



Les investissements réalisés au service des enfants :

Nous avons profité du **plan de relance numérique** de l'Etat pour équiper nos classes. Nous avons acheté un rétroprojecteur, 3 ordinateurs portables, 6 tablettes Ipad connectées entre elles et 10 souris. Coût du projet : environ 5000 €, subventionné à 75 %.

Les projets de formation sportive et culturelles pour cette nouvelle année :

Sport : Piscine - Gymnase - La vida (sortie vélo pour les grands)
- Randonnées

Culturel : Cinéma – Exposition
- Lecture - Spectacles – Magie - Echanges inter-classes - Animation Kapla

La classe dehors : tous les vendredis après- midi, la classe se fait dehors pour découvrir une autre façon de travailler. Il y a même un élevage de cailleteaux dans le poulailler.

Toutes ces activités sont financées par la Mairie, l'Amicale Laïque et les coopératives scolaires des deux classes.



Les enseignants : pas de changements cette année

Gwenaëlle ROGER pour la classe CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Clément DOMEQ – Benoit AUBIN pour la classe Maternelle – CP

Pour les aider dans ce travail de classe à niveaux multiples :

- Véronique MOUNIER : ATSEM
- Laurie COLAS s'occupe de la cantine et fait des repas maison pour une vingtaine d'enfants
- Christine BOSSAND assure l'entretien des locaux.

Un grand merci à tous : cela permet à nos enfants de s'ouvrir sur le monde. Nous avons une équipe enseignante qui s'implique à fond pour tous ces projets. Grâce à elle, nous avons une école attractive que beaucoup nous envient.

Chères Barthézonaises, chers Barthézonais,

Le repas que nous organisons en fin d'année concerne les aînés de la commune, de 65 ans et plus. Il permet de se retrouver tout en passant un agréable moment. Nous distribuons un colis pour les personnes à partir de 80 ans qui ne peuvent pas y participer ou les personnes hospitalisées.

Cette année encore, le Conseil d'Administration a opté pour la prudence et le bon sens suite à la flambée des cas de Covid 19. **Le repas a été annulé au dernier moment. Le traiteur a pu nous le préparer pour qu'il soit emporté.**

Nous vous présentons nos excuses pour le désagrément provoqué par cette annulation et les couacs qui ont émaillé sa diffusion précipitée par téléphone. Nous espérons que 2022 nous permettra une organisation digne d'excellence en tous points et que vous avez pu profiter de ce repas, chacun dans votre maison.

Nous vous rappelons que les missions principales du CCAS sont de s'assurer que chacun puisse bénéficier des aides auxquelles il a droit et de mettre en place des solidarités au sein de la commune.

Le rôle du CCAS est multiple :

- il accompagne l'attribution des aides légales
- il informe et guide les habitants en situation de fragilité et instruit les demandes d'aides
- il peut être à l'initiative d'actions sociales
- il n'y a pas de limites à ses initiatives en dehors des moyens dont il dispose ainsi que de la politique sociale de la municipalité.

La mairie finance le repas et les colis, nous n'avons pas de fonds propres mais sommes rattachés au budget communal. Le CCAS peut recevoir des dons déductibles des impôts à hauteur de 66 %. Des bulletins sont disponibles au secrétariat ou en ligne sur : <https://www.unccas.org/soutenez-votre-ccas#Ybc-uL3MLIW>. Nous remercions les généreux donateurs pour les dons reçus en 2021. L'association Amusaté é Boujaté nous a fait un don correspondant à la vente des livrets des 2 balades inaugurées lors de la Fête de la nature.

L'ensemble du conseil d'administration du CCAS est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2022. Nous espérons que cette nouvelle année sera riche en projets et en rencontres et nous vous souhaitons beaucoup de bonheur sur le plan personnel et une bonne santé.

Rappel des membres du CCAS :

Mauricette Roche, Catherine Balthazard, Claire Traversier, Mickaël Valet, Bruno Dély, Françoise Moissonnier, Gilles Hornez, Dominique Riffard.



Les travaux réalisés sur la voirie

Voiries communales

Une grande partie des travaux concernant **les voiries communales** sont réalisés dans le cadre de la vie intercommunale, avec les entreprises retenues dans le cadre d'appels d'offres définis par la Communauté de Communes du Pays de Lamastre. Les sommes réservées à Saint-Barthélemy-Grozon sont de l'ordre de 70 000€.

Sur plus de 50 kms de voiries communales, il faut programmer, chaque année, l'amélioration des sections les plus déficientes. Nous avons demandé aux postiers de faire l'analyse de la situation en prenant plusieurs critères dont la qualité des voies et le nombre d'habitants desservis. Cette méthode sera mise à jour chaque année.

Chemins de randonnée

L'association Le Tremplin a été retenue pour effectuer une semaine de débroussaillage et de remise en état des chemins.

D'autre part, des bénévoles réalisent régulièrement des nettoyages, facilitant l'usage des chemins.

Petits travaux de réparation ou de nettoyage

C'est en régie (personnel de la Mairie régulièrement aidé par des bénévoles, élus ou non) que la Commune réalise réparations et entretien ? En 2021, les travaux ont concerné :

- le mur de soutènement du chemin de la Dame
- le mur de soutènement du chemin de la Côte
- le nettoyage des bas-côtés de la route départementale
- le nettoyage des décharges sauvages (Teyssonier, ...)
- la remise en usage du Chemin de la Pigne
- le changement du dallage d'entrée de la mairie



Etudes et travaux réalisés sur les bâtiments communaux

Cimetières :

- Installation d'un colombarium dans chacun des cimetières
- Nettoyage annuel, avant le 1^{er} novembre, par des équipes nombreuses de bénévoles (une quarantaine). Bravo et merci !
- Grozon : élagage d'arbres déstabilisant le mur, consolidation des colonnes soutenant le portail (repeint par des bénévoles)

Cultes :

- Fin des travaux intérieurs à l'église de Saint-Barthélemy
- Réparation des gouttières et suppression de fuites à l'église de Saint Barthélemy
- Mise aux normes sonores cloches de Saint-Barthélemy
- Temple de Grozon : réparation du toit de l'abside et remplacement du plancher (vermoulu) de l'estrade



Ancienne école de Grozon :

- Etudes sur l'état de la construction, pour comprendre les raisons des fentes apparues depuis plusieurs années (qualité du sol, qualité des fondations et humidité). Il sera donc irréaliste de réparer (+ de 300 000€). Étude en cours sur programme de remplacement à envisager

Bâtiment Mairie - École :

- Nettoyage des combles (merci les bénévoles) afin de permettre les travaux de réfection de toiture (200 000€, prévus pour 2022 ; en attente de réponse des demandes de subvention)
 - Étude (avec l'aide du CAUE, organisme départemental de conseil) sur l'avenir des étages, vides depuis des années. La vocation « logement » semble la plus pertinente, tout en gardant les archives (Mairie et Ecole) et quelques surfaces nécessaires au fonctionnement de la mairie. Pour 2022, il s'agira de trouver les financements, car les loyers ne sauront assurer la rentabilité.
-

Les achats de matériel



Saleuse :

- En cas de chute de neige, il faut savoir que le chasse-neige ne peut travailler sans abimer le sol de la voirie qu'avec au minimum 10cm de neige. Avec les petites chutes récentes, l'usage de ce matériel est impossible.
- L'habitude était de déposer des petits tas de pouzzolane sur le bord des voies, que chacun pouvait étaler en cas de besoin, et Jean Paul Julien pouvait, à la main, épandre un peu de sel. L'achat d'une saleuse, qui s'installe à l'arrière du tracteur, va donc permettre de saler les parties le plus pentues de façon plus rapide et moins fatigante.

Broyeur à marteau :

- L'épareuse a exhalé son dernier souffle, après de nombreuses années de bons et loyaux services. Elle a été remplacée par ce broyeur, qui s'accroche également sur le tracteur et est d'une grande utilité pour nettoyer les surfaces et les bords des voiries.



Bétonnière :

- L'ancienne a aussi rendu l'âme. Il a fallu la remplacer.

Matériel électroportatif :

- Un tel équipement autonome sur batterie devenait nécessaire pour tous les petits travaux en régie.



D'autres besoins ont été satisfaits par une option de location :

- D'une **sableuse**, pour décaper les volets de l'ancienne boulangerie, avant de les repeindre.
- D'un **broyeur**, pour terminer le traitement des déchets verts déposés par certains d'entre vous dans la mini-déchetterie communale, car la mission confiée au Tremplin n'avait pu en finaliser le broyage.

Les réseaux d'eau

La commune est desservie par 2 systèmes différents :

Sur la rive droite du Grozon, l'eau, gérée par Veolia, provient de la nappe phréatique du Rhône, est pompée vers un stockage au Col des Fans d'où elle est distribuée par gravité. Le réseau continue en direction de 3 autres communes : Lamastre, Le Crestet, Gilhoc. Jean Paul Déculty a été élu président de ce « SIVU transit de l'eau ».

Sur la rive gauche du Grozon, la Commune a capté un certain nombre de sources (Teyssonnier, La Dame, La Passat, Le Combal) qui alimentent 4 réseaux différents (Grozon, Sagnoles, Saint-Barthélemy Village et Le Clos).

Ces réseaux et les réservoirs sont anciens et nécessitent non seulement de fréquentes réparations, mais aussi des travaux conséquents.

Plusieurs projets ont été évalués, ont donné lieu à des demandes de subvention et devraient déboucher sur des réalisations en 2022 :

- La réparation du réservoir de la Dame (mai 2022)
- La réfection des réseaux qui traversent le village de Grozon (nécessaire avant les travaux de sécurisation et d'embellissement de la RD 533) est prévue pour fin 2022.
- La réfection du réseau entre le réservoir de Teyssonnier et le village de Grozon
- La mise en conformité des captages du Combal et de Teyssonnier, dont les protections actuelles ne répondent plus aux normes. Les études géologiques et juridiques ont été effectuées. Il va falloir lancer une déclaration d'utilité publique pour aboutir à des installations légalement et physiquement protégées.



L'assainissement

Les eaux traitées par les deux stations d'épuration (roselières) ont été analysées en décembre 2021 par le service départemental compétent : les stations ont été jugées performantes.

Il sera juste nécessaire, en 2022, puis tous les 10 ans, de nettoyer les boues qui se sont accumulées sur les surfaces de décantation et de protéger les bâches par du gravier.

Plusieurs maisons du centre du village de Saint Barthélemy seront raccordées en 2022.

Rencontres, vie sociale et culturelle

Avec le concours de diverses associations, la Mairie a organisé de nombreux évènements, ce qui n'a pas toujours été facile, compte tenu des règles sanitaires à observer depuis l'éruption de la covid-19 début 2020.

- **Patrimoine et Cie et L'Automnal Gourmand**, sur proposition de l'Office de Tourisme du Pays de Lamastre (été 2020 et 2021)
- **Le Marché de Noël** (2020 et 2021)
- **L'Exposition Photos** sur l'évolution de la commune depuis un siècle, à partir de photos anciennes prêtées par de nombreux habitants. Nous avons pu conclure une convention d'usage du Temple de Grozon avec l'Association Protestante et nous l'en remercions. Le Temple est le lieu parfait pour ce genre d'activité.
- **2 représentations théâtrales** (au Temple et dans la cour de l'ancienne école de Grozon)
- **Plantation du Pibou** (en décembre 2021, car impossible de faire cette fête traditionnelle post-élections plus tôt)



Pour de nombreuses évènements et manifestations, il y a un besoin d'un lieu fermé, d'une dimension suffisante pour réunir au moins 100 personnes.

L'idée de construire une salle polyvalente fait doucement son chemin. Peut-être pourrions-nous réaliser un tel équipement en lieu et place de la partie à démolir de l'ancienne école de Grozon. C'est un projet qui prendra du temps.

Mais nous sommes heureux de vous annoncer **qu'une convention va prochainement être signée avec les responsables de Matras pour un usage facilité de la grande salle** de cette colonie de vacances. Cette salle a déjà été mise à disposition depuis décembre 2021, pour les **cours de gymnastique et de Pilates** organisés par Amusaté et Boujaté, et pour la grande innovation que cette association a mis en œuvre : des **séances de cinéma**.

Enfin, un magnifique loto y a été organisé le 6 décembre, sous la houlette du Club L'Églantier,

L'ancienne boulangerie, futur magasin de producteurs

Ce projet est à l'étude depuis une bonne année. Le Conseil municipal a pris en compte le temps nécessaire à ce groupe de plus de 10 producteurs pour réfléchir, (en se faisant aider par la Chambre d'Agriculture), pour concevoir le type de commerce, l'organisation à mettre en place et le mode futur de fonctionnement.

Afin de tester l'intérêt des habitants pour une offre locale, les producteurs ont créé un « Marché Paysan » qui s'est tenu une fois par mois, de mai à septembre, dans la cour de l'ancienne école de Grozon. Ce furent des moments très conviviaux. A la suite de ces essais, le groupe de professionnels, dont le référent auprès de la Commune est Alexandre Frattini, a confirmé son intérêt et sa volonté d'ouvrir un magasin de producteurs.

La Mairie a donc lancé les travaux de préparation de l'ancienne boulangerie. L'ouverture est espérée à l'été 2022.



Il fallait repeindre les volets et donner ainsi un aspect soigné à cette maison. Cet hiver, il vient d'être procédé à l'élagage du tilleul.



Achat de terrain pour faciliter le stationnement à Grozon

Afin de faciliter l'essor du covoiturage, un espace situé à la sortie Est de Grozon, en direction de Valence, permettra de développer ce mode de transport efficient que nombre de Barthézonais pratiquent déjà. Un tel emplacement sera un encouragement à réduire le nombre de voitures qui se dirigent journallement vers la Vallée du Rhône et vers Lamastre.



L'aménagement se fera courant 2022. Il est prévu d'entrer sur le parking directement depuis la RD 533, de stationner en épi et de ressortir par l'arrière du parking sur la Route de La Grangette qui descend de Matras avant de rejoindre sans risque la RD 533. Une autre parcelle a pu être achetée le long du bas de la route de Matras, qui permettra de limiter le stationnement sur la route départementale et/ou d'offrir quelques places supplémentaires.

Dans un projet à plus long terme, où une salle polyvalente serait construite dans l'enceinte de l'ancienne école, le dispositif de stationnement serait nécessairement à améliorer.

Relations avec le monde agricole

Comme dans bien des communes rurales, le poids de l'Agriculture à Saint-Barthélemy- Grozon ne se compte plus aujourd'hui en nombre d'emplois. Alors qu'autrefois la population était très majoritairement composée d'agriculteurs et de leurs familles.

Par contre, notre environnement (les forêts, les champs, les chemins, ...) n'est entretenu, et c'est essentiel pour nous permettre d'y vivre agréablement, que parce qu'une activité agricole s'est maintenue.

Les compétences de la Commune ne sont pas particulièrement axées sur la vitalité agricole, mais nous pouvons être des facilitateurs, en cas de problèmes de développement, de pérennité ou autres.

Pour cette raison, nous avons organisé un échange très ouvert avec les agriculteurs de la commune (10 présents ou représentés sur les 13 invités) pour que chacun puisse exprimer ses attentes et ses inquiétudes pour l'avenir, afin d'élaborer, si cela était possible, des démarches utiles.

Le thème de la transmission des exploitations, pour les agriculteurs devant prendre leur retraite dans les quelques années à venir, a été longuement développé. La Chambre d'Agriculture a mis des outils en place pour ce sujet qui concerne de très nombreuses exploitations.

Les « friches » sont aussi un sujet qui peut devenir problématique à l'avenir : si les terrains difficiles d'exploitation sont relativement entretenus car pris en compte pour les subventions de la PAC, cela pourrait ne pas durer, et nous verrions alors les friches devenir des forêts non entretenues.

Parallèlement, **l'offre de terrains pour de petites exploitations** (maraîchage ou herboristerie) est réduit et limite les possibilités d'installation ou d'extension de telles activités. Un recensement des potentialités serait utile.



Les Pibous sont enfin plantés !

C'est avec plusieurs mois de retard, suite à plusieurs reports pour cause de pandémie, que 12 des 15 nouveaux conseillers municipaux ont finalement pu fêter leur élection. Samedi 4 décembre, en milieu d'après-midi, toute la population était conviée à la traditionnelle cérémonie de plantation des pibous.

Le rendez-vous était donné à 15h au Pré Neuf à Saint-Barthélemy, où les élus, pelles et pioches en main, se sont affairés à creuser 7 trous, pour y planter des arbres fruitiers en provenance du pépiniériste Jaquet et de chez Thomas Gallix, tous ornés d'un ruban aux couleurs de la République et décorés pour les Fêtes de Fin d'Année.



Les villageois ont ensuite été invités à se rendre à Matras, pour assister à la mise en terre d'un « sequoiadendron giganteum » dans le parc du CCAS. Une fois l'arbre planté, chacun a pu partager un petit moment convivial dans la salle de Matras où les élus ont offert le verre de l'amitié agrémenté d'un buffet composé de diverses préparations sucrées et salées.



Le Comité des Fêtes est né le 17 juin 2021

On en parlait depuis longtemps. Apparue avec l'Été 2021, cette nouvelle structure s'est donnée comme objectif de dynamiser le Vivre Ensemble de la Commune.

Emergence d'un groupe jeune, plein d'idées, qui va, espérons-le, nous étonner !



Baptême de feu pour l'équipe avec l'organisation de son premier évènement en novembre dernier : l'édition 2021 de la traditionnelle Foire au Boudin de Saint Barthélemy-Grozon. Un challenge de taille, à 2 mois de la date mais le Comité des Fêtes et quelques membres de l'ex-Comité de Foire, entourés d'une équipe de bénévoles, se sont surpassés pour être à la hauteur.

Pas facile pour l'équipe novice de proposer des évènements avec la pandémie et ses lourdes contraintes. Les membres surmotivés ne manquent pas d'idées mais préfèrent attendre que le contexte soit plus propice à l'organisation de journées festives.

Si des bénévoles souhaitent rejoindre l'équipe, apporter leurs idées et leur soutien dans l'organisation d'évènements divers, ils sont les bienvenus ! Ils peuvent joindre Valentin GUBIEN, le Président, au 06 74 96 69 25 ou par email comitedesfetes.sbg@gmail.com

Plus on est de fous, plus on rit !

La Foire au Boudin : une belle édition 2021

Après 2 années d'absence (neige en 2019 puis covid en 2020), la traditionnelle et célèbre Foire au Boudin de Saint-Barthélemy-Grozon a fait son grand retour.

L'évènement était très attendu mais jusqu'au dernier moment, les équipes n'étaient pas certaines de pouvoir l'organiser. En effet, suite à la démission de 4 des 6 membres du bureau, l'équilibre du Comité de Foire a été grandement impacté.

C'est finalement le tout nouveau Comité des Fêtes de Saint-Barthélemy-Grozon qui, pour cette année 2021, a proposé son aide au Comité de Foire pour permettre à l'évènement d'avoir lieu.



Ce ne fût pas une mince affaire, car il n'y a pas réellement eu de « passion » entre les anciens membres et les nouvelles recrues et c'est donc dans l'inconnu que la majorité des bénévoles se sont mis au travail et ont fait tout ce qu'ils ont pu pour essayer de proposer une édition semblable aux précédentes. Heureusement, Mauricette et Alfred, les deux piliers de l'ex-Comité de Foire, étaient là pour guider les troupes dans les tâches d'organisation. Et le pari fut gagné !

Il faisait un magnifique soleil ce samedi 20 novembre 2021 et, dès le matin, un public nombreux déambulait dans les allées de la Foire, à la découverte des stands et de la quinzaine de marchands forains installés dès l'aube. Une longue queue s'est rapidement formée devant le stand du boudin, où les équipes n'ont pas ménagé leur peine pour satisfaire la demande insatiable des habitués et des visiteurs.



Chacun put repartir avec son délicieux morceau de boudin ! Près de 300 repas furent été servis dans les 2 salles de restaurant, où la traditionnelle fricassée était bien évidemment la star du menu. La buvette fut très fréquentée et permit aux visiteurs de passer un agréable moment. La banda Le P'tit Bazar assurait l'animation musicale de la journée et une exposition de tracteurs anciens et de jeux antiques en bois avaient pris place devant la Mairie.

Une journée très réussie et un grand bravo à tous les bénévoles sans qui cette manifestation phare du village n'aurait pu avoir lieu.



Quelques associations de la Commune

Tant la vitalité des associations présentes sur la Commune est grande, il est difficile de tout dire de leurs activités ! Plus d'informations sur le site « [www :saintbarthelemygrozon.fr](http://www.saintbarthelemygrozon.fr) ».

Les anciens combattants

Sur notre commune, l'association organise avec la Municipalité et l'association de Gilhoc les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre. Depuis mars 2020, seule la cérémonie du 11/11/2021 a pu se dérouler normalement, en présence des anciens combattants.

Depuis de nombreuses années, un texte de l'UFAC, Union Fédérale des Anciens Combattants, est lu par les enfants d'une famille du village. Nous espérons qu'à partir du 8 mai prochain, l'école de Saint-Barthélemy-Grozon pourra prendre le relais sur cette belle tradition.

La cotisation annuelle est de 25 € par personne. Toute personne peut entrer dans l'association aux mêmes conditions que les anciens combattants.

Notre Grozonnade

La Fête des Voisins de 2016 s'est développée d'année en année jusqu'à réunir tous les habitants et propriétaires de Grozon pour un repas annuel. Pour des raisons de sécurité et afin de pouvoir assurer les locaux lors de leur utilisation, une association a été créée le 2 juin 2021. Depuis cette date, aucun repas n'a malheureusement pu être organisé du fait de la pandémie.

Cette association ne demande aucune adhésion : seul le coût du repas est perçu au moment de l'inscription. L'existence de l'association a toutefois nécessité le versement de l'assurance en 2020 et 2021. Nous espérons tous pouvoir profiter de cette belle « voisinade » en 2022.

Club de l'églantier

Créé en 1978, le club est ouvert tous les mercredis après-midi, de 14h à 16h. Les activités proposées sont les jeux de cartes, les jeux de sociétés, les boules. Chaque année, le club organise diverses festivités : anniversaires, loto, pique-nique, vide-grenier, etc ... Il propose également des voyages à la journée et même des voyages d'une semaine, en association avec d'autres clubs.

En mars 2020, covid oblige, les activités ont dû cesser durant 1 an et ont doucement repris leur cours en avril 2021, après l'assemblée générale. En 2021, seul le repas de Noël a dû être annulé. Le Loto a connu, quant à lui, un franc succès avec plus de 100 participants.

En 2022, sont programmés :

- le 6 avril, le concours de belote à Gilhoc
- le 1er mai, le traditionnel vide grenier à Saint-Barthélemy-Grozon
- le 6 novembre, le loto à Matras

Adhésions : toute personne de 50 ans et plus peut adhérer à l'association, moyennant le versement d'une cotisation annuelle de 21 €, dont 7 sont reversés à la Fédération des Aînés Ruraux de l'Ardèche. En 2020, le club comptait 61 membres.

L'A.S.B.G

L'Association Sportive Saint-Barthélemy-Grozon a été constituée le 15 avril 1978. L'association organise différentes manifestations tout au long de l'année :

- La Fête du Foot au mois de juillet, où sont servis plus de 230 repas et 200 kg de moules, avec plus de 60 doublettes à la pétanque.
- Cette année a eu lieu pour la première fois le challenge Dimitri Vialatte en l'honneur d'un ancien joueur tristement décédé en début d'année 2021.
- Le 16 janvier 2022, si les conditions sanitaires nous le permettent, se tiendra la matinée caillette, où l'année dernière 800 unités ont été vendues.

Chaque année l'équipe passe faire sa tournée des calendriers. Afin d'avoir une rentrée d'argent supplémentaire et pour que les joueurs ainsi que les supporters puissent nous soutenir, une boutique a été mise en ligne depuis quelques années.

Pour les résultats et les prochaines rencontres, voici le lien vers le Comité en cas de report de match ou autre. Sur sa page Facebook vous trouverez, en plus, tous les événements à venir.

A noter le très bon début de saison 2021 – 2022, l'équipe pointant à la 2^{ème} place de sa division en Championnat, ainsi que le 16^{ème} de finale victorieux en coupe René Giraud contre Chateaufort de Galaure, le 9 janvier 2022.

L'Association Amusaté é Boujaté

Continuité et ouverture sur « L'esprit vert est à St Barth », accueil et formation à la « nature » :

- La création des deux parcours du chemin des bogues et du chemin du serre des fourches et la création d'un jeu de piste numérique EXPLORAMA pour découvrir en s'amusant différentes espèces végétales locales.
- L'organisation d'une fête de la nature pour se réunir, découvrir et échanger sur le monde du vivant dont nous faisons partie.
- La participation, pour la seconde année, au programme des « balades à la fraîche » sous l'égide de l'Office de Tourisme.
- La mise en place de projections de films grand public et de documentaires.
- Le soutien aux écoles pour leurs actions sur Le parcours de l'eau et la réalisation de panneaux de découverte de la flore et de la faune locales.
- La continuité des activités « habituelles », avec les cours de gymnastique douce, de Pilates, de judo, de Taïso, ateliers divers, vannerie, jeux, couture, foie gras....

Des démarches traditionnelles et nouvelles, pour lesquelles l'association compte persévérer en 2022, car tous ces thèmes autour de la nature et d'une vie participative sont au cœur des préoccupations de notre Société du XXI^{ème} siècle. Des informations concernant Amusaté é Boujaté et le budget de ses actions sont disponibles sur le site de la mairie, rubrique Associations ou sur le site <http://amusateboujate.e-monsite.com/>

Ce vendredi 21 janvier, projection cinéma à 20h30 à Matras
« La Panthère des neiges » un documentaire signé Marie Amiguet, Vincent Munier et Sylvain Tesson.



Y.O.D.A.

Y.O.D.A. (l'acronyme signifie "Young Old Dream After", ce que l'on peut traduire par « Tous vers l'avenir et l'avenir de tous ») a été créée en 2008.

Y.O.D.A. a pour objectifs d'organiser et de participer à des actions d'amélioration du bien-être et de l'estime de soi de patients hospitalisés et de résidents d'établissements à caractère médico-social. Ainsi que de former des bénévoles et personnels soignants dans le domaine de son objet.

Pour y parvenir, Y.O.D.A s'est dotée d'un programme d'animations, d'accompagnements et d'informations. L'association axe ses interventions autour du BAO PAO, un instrument de musique novateur conçu pour permettre à des personnes en situation de handicap moteur et mental de pratiquer un instrument en commun. Cet instrument permet d'accéder à la musique en travaillant individuellement et collectivement sur des notions comme l'intégration, le respect de l'autre, la confiance et l'estime de soi, le plaisir de la création partagée, la concentration, l'entraide, le jeu collectif et la valorisation.

Après ces 2 dernières années sans animations sur la région Auvergne Rhône Alpes, nous espérons que de nouveaux projets pourront voir le jour en 2022, en partenariat avec des institutions locales. L'association est à la recherche d'un animateur bénévole qui pourrait être formé à l'usage du BAOPAO, ainsi que d'animatrices en EHPAD par exemple.

Si vous vous sentez concerné par cette démarche tournée vers l'estime de soi et le bien-être des autres, contactez-nous à Saint Barthélemy-Grozon (06 08 54 84 11 ou bruno.dely@wanadoo.fr). La cotisation annuelle est de 15€.

L'A.C.C.A.

Les A.C.C.A (**Associations Communales de Chasse Agréées**) sont obligatoires dans les communes d'Ardèche pour autoriser la chasse. Le président de chacune d'entre elles est le détenteur des droits de chasse de la commune. Pour la régulation des espèces et la prévention des dégâts, le président a une délégation de service public sur le territoire de son A.C.C.A.

L'A.C.C.A. de Saint-Barthélemy-Grozon a été constituée le 13 janvier 1969.

Son rôle : L'association participe à l'équilibre entre la vie sauvage et la protection des cultures.

Ses actions : L'A.C.C.A., en lien avec le secteur intercommunal de chasse et la Fédération de l'Ardèche, prend en charge financièrement, après procédure d'expertise, les dégâts causés aux exploitations agricoles.

La chasse est aussi une passion où chacun peut trouver la convivialité avec des personnes de tous âges, et la proximité avec une nature façonnée par une culture rurale ancestrale.

Pendant la période d'ouverture, les journées de chasse sont les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés.

Adhésions : L'A.C.C.A. compte, cette année, près de 60 adhérents, la plupart habitant ou originaires de Saint-Barthélemy-Grozon. La mutualisation des terrains de la commune permet une chasse populaire.

Pour faire partie de l'A.C.C.A., il faut :

- Un permis de chasse. Celui-ci est obtenu suite à un examen sélectif, théorique et pratique. Il est désormais suivi d'une formation décennale obligatoire. Les mesures de sécurité font l'objet d'un rappel avant chaque battue. Permettre l'accès paisible de notre milieu naturel à tous, chasseurs ou non, est essentiel.
- Une validation départementale ou nationale (entre 180 et 230€ environs, dont 23€ d'assurance)
- Une cotisation A.C.C.A (autour de 90€ pour un habitant de la commune).

Au printemps prochain sera organisée une **journée saucisse** (en remplacement du Loto de l'A.C.C.A.)

L'Amicale Laïque

Créée le 12 janvier 1981, son rôle est de faire vivre sa commune à travers différentes manifestations. Tout bénévole, d'où qu'il soit, peut en être adhérent. La cotisation est de 10 € par famille.

Les bénéfices de ces manifestations sont principalement réutilisés pour l'école, qui a besoin du soutien de l'Amicale Laïque pour pouvoir adhérer à l'USEP et organiser une sortie de fin d'année qui ne peut être financée en totalité par les parents. L'association finance les trajets pour le gymnase et participe à de nombreux projets et sorties culturelles pour les enfants.

Depuis plusieurs années, l'Amicale Laïque participe à la Foire au Boudin et aux manifestations inter-associatives comme le Feu d'Artifice, organise un Carnaval à la veille des vacances de printemps ainsi qu'un Méchoui où une grande partie du village se réunit fin juin.

Ces dernières années ont été compliquées du fait de la covid-19. Mais grâce à de nouvelles équipes de bénévoles, les idées ont fusé et l'Amicale Laïque n'a pas baissé les bras pour autant.

Sur l'année scolaire 2020/2021, pas de Foire au Boudin mais l'Amicale Laïque et l'école ont organisé un marché de Noël qui a eu du succès, avec la présence de producteurs du village eux aussi ravis par l'événement. Face aux incertitudes pour la fête de l'école, alors qu'étaient prévus les 40 ans de l'association, un barbecue improvisé, avec l'aide toujours bienveillante de Stella et Jean Marc du St Barth, a eu lieu le jour du spectacle de fin d'année suite à une superbe pièce de théâtre réalisée par Estelle Ravedovitz et jouée par les élèves de l'école de St Barthélémy Grozon. Un moment inoubliable pour les yeux, les oreilles et les papilles. Des retrouvailles bienvenues pour finir cette année scolaire.

Depuis la rentrée scolaire 2021, l'Amicale a participé à la foire au boudin et a réitéré le marché de Noël avec marché de producteur en extérieur et marché de Noël à l'intérieur. Pour cette 3e édition, l'amicale a proposé une tombola, des tripes et des sapins de Noël. Face à ce succès, cet événement sera certainement reconduit.

Face aux incertitudes actuelles, l'amicale ne peut encore affirmer ses projets pour 2022, et espèrent pouvoir reconduire le carnaval ou encore une fête de fin d'année bien méritée.

Contacts : facebook.com/amicalestbar/ ou par mail : amicale.stbar.grozon@gmail.com



2021 : un évènement important dans la vie locale, le changement de « secrétaire de Mairie »

Chacun sait fort bien que la personne qui assure la charge de « secrétaire de mairie » a un rôle essentiel tant dans le fonctionnement de toute l'administration que dans l'accueil des habitants et, finalement, dans l'ambiance générale ressentie pour tout ce qui concerne le lien entre mairie et administrés.

« Le début m'a demandé d'approcher de très nombreux thèmes que je ne traitais pas dans mon travail au Conservatoire de Musique de Meyzieu... J'ai été très épaulée par Solange, tout d'abord en travaillant avec elle. Un mois de « tuilage », ce fut un peu court ! Mais ensuite, elle a été très disponible pour toute question que je ne pouvais résoudre. Il y a également la secrétaire de Gilhoc, avec qui nous pouvons échanger, ayant les mêmes types d'interrogations.

Enfin, Jean Paul Décully est très présent, très ouvert pour recevoir les habitants qui viennent poser des questions. La collaboration est facile et très humaine. Et je vois souvent de nombreux conseillers qui passent. C'est une bonne collaboration.

Les sujets les plus compliqués ? La trésorerie, le budget, d'autant que la Commune a changé d'interlocuteur : le trésorier auquel nous avons affaire est maintenant à Annonay et non plus à Lamastre. C'est sûrement la première année qui est la plus difficile.

Mais avoir à gérer tous les problèmes d'une petite commune, faire connaissance avec la population, travailler en équipe avec des élus qui se donnent à cette tâche, c'est une aventure humaine et professionnelle passionnante ! J'apprécie beaucoup !

Voilà bientôt 8 mois qu'Anne Claire Debus a pris ce poste avec gentillesse et efficacité. Il nous a paru intéressant de lui demander comment elle a vécu cette période d'intégration et de formation, pour la multitude de sujets que son poste nécessite de connaître.



Projet de parc éolien au Col des Fans : avis négatif des conseillers municipaux

Depuis plusieurs années, **des sociétés cherchent à exploiter le Col des Fans pour y implanter un parc éolien**. Les populations riveraines ont demandé au Conseil Municipal de Saint-Barthélemy-Grozon de se positionner.

D'autre part, les exploitants mais aussi le préfet, qui autorise au final les projets, souhaitent également connaître l'avis des Communes.

Tout d'abord, sachez **qu'en aucun cas, la mairie n'a démarché quelque producteur d'énergie que ce soit**. C'est la deuxième fois en 10 ans que ces promoteurs sollicitent une réunion avec la mairie pour exposer leurs projets. Le maire et les adjoints, après les avoir écoutés, n'ont pas donné suite à leurs demandes et n'ont, en particulier, autorisé aucun lancement d'étude. Suite à ces entrevues, ces sociétés par contre sont allées de leur propre chef démarcher les propriétaires des terrains concernés.

Cela fait déjà plusieurs mois que le sujet est abordé à chaque conseil. Nous avons commencé **par publier un article sur ce thème dans le bulletin municipal dans le but d'informer et d'aider chacun à avoir un avis argumenté**. Nous avons eu plusieurs retours que nous avons pris en compte.

« Nous savons que la simple démocratie représentative n'est plus acceptable aujourd'hui. Les électeurs n'accordent plus un blanc-seing pour six ans à quelques personnes à qui elles feraient confiance pour faire les bons choix. Le désir de démocratie participative est aujourd'hui largement partagé, ce qui implique un nouveau mode de fonctionnement auquel l'équipe s'engage par une information régulière, par une concertation permanente »

Nous avons fait notre profession de foi sur ce thème. Aussi avons-nous proposé lors du **Conseil Municipal du 7 décembre de voter l'organisation d'un vote consultatif**. A la fois soucieux de passer par cette voie démocratique mais aussi sensibilisés par l'avis des riverains, inquiets pour leur avenir et leur santé, plusieurs conseillers se sont abstenus et **la proposition n'a pas été retenue**.

La question ne pouvant être reportée plus longtemps, **le mardi 11 janvier le Conseil a délibéré sur la simple question « pour ou contre l'implantation des éoliennes au Col des Fans »**.

Il y a eu 10 votes contre et 3 abstentions ; 2 conseillers étaient sortis de la salle au moment du vote, refusant de « décider » à la place des citoyens. Telle est donc la position du Conseil Municipal. La voix des habitants de la commune n'est pas mise de côté et toute réaction sera entendue en mairie. Mais nous pensons que la décision du Conseil Municipal reflète l'avis de la majorité de ceux qui se sont exprimés.

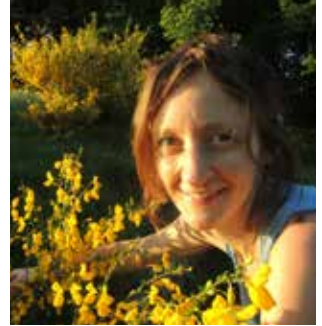
Un article à venir sur www.saintbarthelemygrozon.fr reprendra en les détaillant les motivations du vote.

L'Interview Culture : Clémentine Jolivet

Pour ce deuxième portrait, penchons nous sur l'activité d'une habitante de Saint-Barthélemy-Grozon haute en couleurs : Clémentine Jolivet.

Mickaël Valet : Clémentine, qui es-tu ?

Clémentine Jolivet : Je suis.. je suis uneoureuse du théâtre que je pratique depuis l'enfance. J'en ai fait mon métier en devenant metteuse en scène principalement. Je crée donc des spectacles et je dirige une structure artistique et culturelle qui s'appelle « Les Aubes Sauvages »



MV : Parles-nous de ton art (tes arts) ?

CJ : Etre metteuse en scène de théâtre implique beaucoup de facettes : l'écriture, la direction d'acteurs/trices, la transmission, la coordination d'équipe... J'ai également un personnage d'autolouangeuse publique avec laquelle je dresse des portraits poétiques et inspirés des personnes qui me le demandent. J'oeuvre aussi à la transmission de mes outils, notamment de l'art clownesque qui a été fondateur dans mon parcours... et qui est toujours une grande source d'inspiration.

MV : En quelques phrases, quel est ton parcours ?

CJ : J'ai suivi des études littéraires et théâtrales, et j'ai rapidement commencé à créer mes propres spectacles et à travailler avec d'autres compagnies tout en continuant à me former très régulièrement : au théâtre masqué, à la danse, à la marionnette et à d'autres pratiques comme la médecine chinoise, le chamanisme, qui si elles n'ont a priori pas grand chose à voir avec le théâtre, nourrissent beaucoup mon approche.

MV : Passons maintenant à ton actualité, quoi de neuf ?

CJ : En ce moment j'accompagne beaucoup d'autres artistes sur leurs propres projets. Et je prépare la prochaine création avec mon équipe, le projet un peu fou de traverser la France en clowns en partant de *Plurien* en Bretagne pour arriver à *Vernoux*. Mon prochain spectacle « Et depuis l'oubli je tisserai la toile du monde » va jouer le 1er février à Lyon . J'ai eu la chance de pouvoir le répéter quelques fois à la salle de Matras à deux pas de chez moi. Nous espérons pouvoir le jouer en Ardèche bientôt !

MV : Pourquoi l'Ardèche, et pourquoi Saint-Barthélemy-Grozon ?

CJ : Je suis une Ardéchoise d'adoption, arrivée en 2017 par amour de cette région, de la nature et des gens d'ici.

MV : Enfin, Clémentine, qu'est-ce qui te fait avancer ?

CJ : Le goût d'apprendre de nouvelles choses, de faire des nouvelles rencontres, de voir en chaque personne et chaque événement la possibilité de m'élever.



Photo :

« Et depuis l'oubli je tisserai la toile du monde »
